Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 022-212201388-20251126-37B_2025-DE



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE MAEL-PESTIVIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n°37/2025

Séance du 17 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept novembre, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Isabelle TERTRAIS 1ère adjointe.

Présents : TERTRAIS Isabelle, BOUTIER Yann, LARMET Arnaud, POHLER Henri, QUELEN Mickael, HUON Dominique, LE BIHAN Marc, BLOYER Anne-Marie,
Absents : BERNARD Joseph, LE CAM Claudie
Procuration : LE CAM Claudie à TERTRAIS Isabelle
Secrétaire de séance : LARMET Arnaud

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 8
Nombre de suffrages exprimés : 9 votes pour
Date de convocation : 10/11/2025
Date d'affichage : 10/11/2025

DÉLIBÉRATION 37-2025 : TRAVAUX ÉGLISE SAINT-LAURENT, DEVIS SOCIETE MACÉ

Madame Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe, explique que lors de la dernière intervention sur l'installation de cloches de l'église Saint Laurent, il a été constaté que le moteur de volée de la cloche n°3 était hors service (moteur datant d'une quarantaine d'année). Ce moteur participe à la sonnerie de l'angélus. De plus, la carte de gestion du moteur de la cloche n°1 est hors service et est donc également à remplacer.

- Fournitures 2521.55 € H.T
- Installation 1340.00 € H.T
- Le tout pour un montant HT de 3 861.55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :
AUTORISE les travaux de remplacement du moteur de volée de la cloche n°3 et de la carte de gestion du moteur de la cloche n°1.

Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 022-212201388-20251126-37B_2025-DE

PRECISE qu'avant la signature du devis, le convient de s'assu[illegible] échafaudage ou la location d'une nacelle, engendrant des frais supplémentaires, ne soit pas nécessaire.
AUTORISE Madame Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe, à signer le devis de la société MACÉ

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Arnaud LARMET, secrétaire

Mme Isabelle TERTRAIS, 1ère adjointe

MAIRIE DE MAEL-PESTIVIEN (Côtes d'Armor)